

## **DECISION DU MAIRE DE BRON**

Numéro : 20230403DEC041

Objet: Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot

**Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,**

**VU** les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres, ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** la procédure adaptée réalisée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, relative aux travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot – 12 lots

**VU** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 23 mars 2023 pour tous ces lots,

**VU** le rapport d'analyse des offres,

### **DECIDE**

**Article 1** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : FTPC – 69200 VENISSIEUX
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 1- Préparation de terrain VRD – Espaces verts
- Montant : 117 158,61 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 2** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : PAILLASSEUR – 69390 VOURLES
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 2 - Gros Oeuvre / Maçonnerie / Echafaudage de façade
- Montant : 155 213,30 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 3** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : HUGONNARD – 38300 SAINT-SAVIN
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 3 – Murs à ossatures bois / Charpente / Couverture polycarbonate
- Montant : 255 230,26 € H.T.  
+ Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) - Abris vélos : 5 260 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

**Article 4** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : ETANCHEITE RENOVATION ISOLATION – 69800 SAINT-PRIEST
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 4 – Etanchéité
- Montant : 46 999,46 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : procédure adaptée ouverte

**Article 5** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : A.N TOITURE BARDAGE – 69380 CHATILLON
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 5 -Traitement de façade / Bardage
- Montant : 276 047,44 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 6** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : MASFER - 69780 MIONS
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 6 – Menuiseries extérieures aluminium / Occultation / Métallerie
- Montant : 114 449,00 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 7** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : TOFFOLETTI – 01120 DAGNEUX
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 7- Menuiserie intérieure bois / Mobilier / Cloison mobile
- Montant : 94 035,00 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 8** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : THAVARD – 69400 LIMAS
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 8 – Plâtrerie / Plafond suspendu / Peinture
- Montant : 73 520,57 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 9** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : SIAUX – 38120 CHONAS L'AMBALLAN
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 9 – Chape / Carrelage / Faïence
- Montant : 25 683,93 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 10** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : ISER'SOL – 73240 SAINT-GENIX-SUR-GUIERS
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 10 – Sols souples
- Montant : 16 625,44 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 11** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : SKL – 69360 SAINT-SYPHORIEN-D'OZON
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 11 – Plomberie CVC
- Montant : 88 044,45 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 12** : de signer le marché suivant :

- Titulaire : CN2I – 69530 BRIGNAIS
- Dénomination du marché : Extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot 12 – Electricité courant fort / Courant faible
- Montant : 74 764,50 € H.T.
- Durée : 16 mois
- Procédure utilisée : Procédure adaptée ouverte

**Article 13** : La Direction Générale des Services de la Ville de Bron est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

**Article 14** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

**Article 15 :** Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

**Fait à BRON, le**

**Jérémie BREAUD,**

**Lot 12 – Electricité courant fort / Courant faible**

retient le classement des offres proposé

- 1 CN2I
- 2 BLEU ELECTRIC
- 3 NRCOM
- 4 EG3P
- 5 MULTI ELEC
- 6 GUILLOT

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**CN2I**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

Observations éventuelles :

Signature de la Présidente :  
Evelyne BRUNET



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 069-216900290-20230405-20230403DEC041-AU

*S<sup>2</sup>LO*

VILLE DE BRON  
Direction des Affaires Juridiques  
Et de la Commande Publique

**PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

jeudi 23 mars 2023

Objet de la consultation :

**Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot – 12 lots**

Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1,  
R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

**EMARGEMENT**

	<b>Nom et prénom</b>	<b>Signature</b>
1 <sup>er</sup> collège : personnes ayant voix délibératives	<b>Président</b>	
	Evelyne BRUNET	
	<b>Titulaires</b>	
	Linda TABTE	
	Marc DUBIEF	
	Raphaël SULTANA	
	Jean-Baptiste DOZOLME	
	Anne-Laure BADIN	
	<b>Suppléants</b>	
	Nathalie BRAMET-REYNAUD	
Pascal MIRALLES-FOMINE		
Marion CARRIER		
Françoise KIRASSIAN		
Jean-Pierre ANGOSTO		
2 <sup>ème</sup> collège : personnes ayant voix consultatives	<b>Voix consultatives :</b>	
	Comptable public ou son représentant	Excusé
	Représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations - Protection du marché et sécurité du Consommateur	
	<b>Agents de la collectivité ou personnalités désignées</b> Par le président de la commission en raison de leur compétences dans la matière qui fait l'objet de la consultation	
	Denis ENJOLRAS Directeur des Affaires Juridiques Et de la Commande Publique	
	Sandrine BARGES Responsable de la Commande Publique	
	Xavier PERINO Directeur Général des Services Techniques	
	Claire CLEMENT Directrice du patrimoine	
	M.BELMAR TABULA RASA	
	M.GOUTEBROZE GENIM	
M.MARSELLA SF-FOURNIER		

- Le quorum de la commission est atteint. Elle peut valablement délibérer.
- Le quorum de la commission n'est pas atteint. La commission est annulée.

**Lot 10 – Sols souples**

retient le classement des offres proposé

- 1 ISER'SOL
- 2 LARBI
- 3 COMPTOIR DES REVETEMENTS
- 4 COURBIERE ET FILS
- 5 STORIA
- 6 ASTOR DECOR
- 7 NET SOL EXPANSION
- 8 SERVBAT
- Rejeté SOLS REALISATION

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**ISER'SOL**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 11 – Plomberie CVC**

retient le classement des offres proposé

- 1 SKL
- 2 CST MARQUES

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**SKL**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023  
 Reçu en préfecture le 05/04/2023  
 Publié le  
 ID : 069-216900290-20230405-20230403DEC041-AU



**Lot 8 – Plâtrerie / Plafond suspendu / Peinture**

retient le classement des offres proposé

- 1 THAVARD
- 2 GUELPA PERE ET FILS
- 3 DUMAS ISOLATION
- 4 SERVBAT
- 5 LARDY
- 6 VERDIER
- 7 VANDERME
- 8 COMPTOIR DES REVETEMENTS

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**THAVARD**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 9 – Chape / Carrelage / Faïence**

retient le classement des offres proposé

- 1 SIAUX
- 2 FRAGOLA
- 3 LUMIA CARRELAGES
- 4 ANGELINO ET FILS
- 5 PGB
- 6 COMPTOIR DES REVETEMENTS
- 7 CESARATTO CARRELAGE
- 8 CERAMICSOL

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**SIAUX**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

Classement des offres :

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse de

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 069-216900290-20230405-20230403DEC041-AU

**Lot 1 – Préparation de terrain VRD – Espaces verts**

retient le classement des offres proposé

- 1 FTPC
- 2 STAL TP

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**FTPC**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 2 – Gros Oeuvre / Maçonnerie / Echaffaudage de façade**

retient le classement des offres proposé

- 1 PAILLAISSEUR
- 2 PEIX
- 3 BASTION
- 4 RUIZ
- 5 BAZIN BATIMENTS

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**PAILLAISSEUR**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 3 – Murs à ossatures bois / Charpente / Couverture polycarbonat**

retient le classement des offres proposé

- 1 HUGONNARD
- 2 VAGANAY
- 3 DAUPHINOISE DE CHARPENTE

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**HUGONNARD**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**PSE : abri vélos**

retenu

Non retenu

**Lot 4 – Etanchéité**

retient le classement des offres proposé

- 1 ETANCHEITE RENOVATION ISOLATION
- 2 UNIVERSAL ETANCHEITE
- 3 BBE
- 4 DAZY
- 5 ROOFTEAM
- 6 EXETANCH
- 7 SE FACADE
- 8 SOCIETE NOUVELLE D'ASPHALTES
- 9 TIBE
- 10 QUALI ECO

Rejeté MBC ETANCHEITE

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**ETANCHEITE RENOVATION ISOLATION**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 5 -Traitement de façade / Bardage**

retient le classement des offres proposé

- 1 A.N TOITURE BARDAGE
- 2 MERIC

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**A.N TOITURE BARDAGE**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 6 – Menuiseries extérieures aluminium / Occultation / Métallerie**

retient le classement des offres proposé

- 1 MASFER
- 2 P.M.D.P
- 3 STEPHAN METALLERIE
- 4 CPB

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**MASFER**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :

**Lot 7- Menuiserie intérieure bois / Mobilier / Cloison mobile**

retient le classement des offres proposé

- 1 TOFFOLETTI

et décide d'attribuer l'accord cadre à :

**TOFFOLETTI**

Pour : *Unanimité* Contre :

Abstentions :

rejette le classement proposé

Pour : Contre :

Abstentions :